

SYNDICAT DES EAUX
DU MARSEILLON ET DU TURSAN
48 rue Gourques B.P. 14 - 40220 GEAUNE
Antenne d'Audignon
149, route de Dbazit - 40500 AUDIGNON
Tel : 05 58 44 58 58

le 26/03/2021,

SCI LARRIBEAU
448 Route De Casteide
64370 MORLANNE

OBJET : Contrôle de l'installation d'assainissement non collectif.
Référence dossier : 64406059
Adresse : 448 Chemin De Casteide - 64370 MORLANNE
Pièce jointe : rapport de visite
Affaire suivie par : DULAU Raphaël : 05 58 44 41 06 - anc@eaux40.fr

Madame,

Le 25/03/2021, mes services ont effectué le contrôle de l'installation d'assainissement du(des) bâtiment(s) référencé(s) ci-après en application de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Avis sur le dispositif d'assainissement :

Non conforme : absence d'installation pour les WC n°2 et la salle de bains n°2 de la maison

Vous trouverez ci-après, dans le rapport joint, le descriptif du dispositif d'assainissement ainsi que les éventuelles anomalies que nous avons recensées.

Je reste bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

LE PRESIDENT,
P. BEAUMONT

RAPPORT DE VISITE

Date du contrôle : 25/03/2021

Technicien : DULAU Raphaël

Personne rencontrée : Madame BORDFOED Brigitte

IDENTIFICATION :

Nom du propriétaire : BORDFOED Brigitte

Lieu du contrôle : 448 Chemin De Casteide - 64370 MORLANNE

N° Référence : 64406059

Bâtiment(s) contrôlé(s) :

1- Bâtiment : maison d'habitation

Type de résidence : Résidence principale

Nombre de pièces principales : 6

2- Bâtiment : logement d'habitation

Type de résidence : Résidence principale

Nombre de pièces principales : 2

Captage d'eau destinée à la consommation humaine :

Présence d'un captage : Non

DESCRIPTIF DE LA FILIERE :

Prétraitement(s) :

Prétraitement 1 : fosse septique

- Date de mise en service : inconnue
- Provenance des eaux : WC 1
- Accessibilité : correcte
- Ventilation amont : située en hauteur
- Niveau de boues - flottants : < 15 % : vidange conseillée dans quatre ans (selon un accroissement théorique du niveau de boues de 10%/an)
- Date de la dernière vidange : 20/01/2021
- Nom du vidangeur : personne tierce
- Attestation de vidange : oui

Prétraitement 2 : fosse toutes eaux

- Date de mise en service : 01/01/1990
- Volume : indéterminé
- Provenance des eaux : eaux usées logement + fosse septique + salle de bains 1 + cuisine machine à laver + eaux pluviales
- Accessibilité : correcte
- Ventilation amont : absence
- Ventilation aval : absence
- Niveau de boues - flottants : < 15 % : vidange conseillée dans quatre ans (selon un accroissement théorique du niveau de boues de 10%/an)

Traitement(s) :

Traitement : tranchée(s) filtrante(s)

- Date de mise en service : 01/01/1990
- Provenance des eaux : fosse toutes eaux
- Accessibilité partielle assurée par les ventilations : regard de répartition : absence de regard

EVACUATION DES EAUX :

Rejet :

- Nature des eaux : salle de bains 2 + WC 2
- Localisation du rejet : parcelle
- Nature de l'exutoire : privé
- Etat du milieu récepteur : non localisé le 25/03/2021

RESERVE(S) SUR LA FILIERE :

Anomalie(s) principale(s) :

- Fosse toutes eaux : introduction interdite d'eaux pluviales
- Rejet direct : WC 2 + salle de bains 2

Anomalie(s) secondaire(s) :

- Regard fosse septique + sdb 1 + machine à laver : absence de cunette en fond ce qui est néfaste au bon écoulement
- Fosse septique : diamètre ventilation amont < 100 mm
- Fosse toutes eaux : ventilation amont : absence
- Fosse toutes eaux : ventilation aval : absence
- Tranchée(s) filtrante(s) : accessibilité partielle assurée par les ventilations : regard de répartition : absence de regard
- Le dimensionnement des tranchée(s) filtrante(s) ne repose pas sur une étude de sol
- Salle de bains 2 + WC 2 : localiser avec précision le point de rejet

CLASSEMENT DE L'INSTALLATION :

Non conforme : absence d'installation pour les WC n°2 et la salle de bains n°2 de la maison

DELAIS DE MISES AUX NORMES :

Mise en place d'une installation conforme dans les meilleurs délais.

Contactez le syndicat des Eaux du Marsellon et du Tursan pour la procédure de remise aux normes.